

**Le rendez-vous
salarial n'est
toujours pas à
l'ordre du jour !**

FORCE EST DE CONSTATER que la fonction publique reste un des cœurs de cible des attaques portées par un gouvernement toujours plus autoritaire, liberticide qui n'a cessé de servir les classes sociales les plus riches, les marchés financiers, le capital.

En adressant son programme de stabilité budgétaire à l'Union européenne, le gouvernement propose de limiter la hausse de la dépense publique à 0,7 % par an en moyenne sur les prochaines années et de réduire le déficit budgétaire de la France à moins de 3 % du produit intérieur brut. Les trois versants de la fonction publique sont donc appelés à subir une généralisation et une accentuation sans précédent de la purge budgétaire.

Dans un tel contexte, à l'image des contenus du programme *Action publique 2022*, du chantier de la nouvelle organisation territoriale de l'État où encore du projet de loi dit 4D, c'est une nouvelle séquence d'abandons et de privatisations de politiques publiques, de fermetures et de regroupements de services et d'administrations implantés dans les territoires, de suppressions d'emplois de fonctionnaires qui sont à l'ordre du jour.

Alors que le gel de la valeur du point d'indice poursuivi presque sans interruption depuis plus de dix années entraîne une paupérisation des personnels de la fonction publique et des pertes conséquentes de pouvoir d'achat, le rendez-vous salarial n'est toujours pas à l'ordre du jour !

Le gouvernement ne répond pas à l'exigence d'égalité salariale entre les femmes et les hommes pas plus qu'aux revalorisations des filières à prédominance féminine.

La revalorisation des retraites et des pensions n'est pas plus à l'ordre du jour alors que de plus en plus de retraité·es n'ont plus les moyens de vivre décemment.

Dans le même temps, il demeure urgent d'abroger la loi portant transformation de la fonction publique, véritable machine de guerre pour détruire le Statut général des fonctionnaires, les droits et les garanties des personnels, les CAP et les CHSCT.

**Une telle situation est inacceptable !
D'autres choix s'imposent !**

Pour la CGT, c'est par une autre appropriation des richesses produites et une autre utilisation des fonds publics qu'il est possible de répondre aux revendications des personnels et d'allouer les moyens nécessaires à la mise en œuvre pleine et entière des missions de service public.

C'est pourquoi l'UFSE-CGT appelle les personnels, actifs et retraités, fonctionnaires et agents non-titulaires, à se mobiliser, pour faire entendre leurs revendications, dans l'unité, avec les organisations syndicales FSU, Solidaires, FA-FP le 15 juin prochain.